

Développer la conscience morale des petits

Les parents ont la responsabilité d'apprendre à leurs enfants à distinguer le bien du mal. En commençant par donner l'exemple...



PLAIN PICTURE - ERICKSON

« **L**es pieds sur terre, le cœur ouvert et la tête froide. » C'est ainsi que Victoire Dégez se plaît à définir sa démarche d'éducatrice. Cette mère de famille nombreuse, par ailleurs conférencière, graphologue et conseillère en orientation, a pris la plume pour nous faire partager ses années d'expérience professionnelle auprès d'enfants et d'adolescents en construction ⁽¹⁾.

Elle offre un double regard de professionnelle et de mère de famille, qui confère au livre le réalisme et le recul nécessaires à toute ambition éducative. Au-delà des mille et une situations concrètes décrites, elle dégage dix clefs pour aider l'enfant à développer ses talents. Sans rigorisme, et avec tendresse, quelques-uns des grands enjeux de l'éducation sont abordés. Éveil intellectuel, sens du réel, respect de l'autre, autant de perspectives que vise tout parent. Parmi eux, le chantier de la construction morale, un enjeu majeur à l'heure où les comportements déviants se multiplient. Et les familles en sont bien conscientes. La difficulté réside du côté de la mise en pratique.

« Aujourd'hui, beaucoup d'adolescents n'ont pas acquis cette conscience morale, et ils ne trouvent pas toujours sur leur chemin d'adulte capable de les recadrer », constate Victoire Dégez. Face aux interrogations parentales, elle rappelle donc quelques règles élémentaires. À commencer par l'éducation

à la responsabilité. Une équation simple qui pourrait tenir en ce mot : j'assume. Et l'auteur de narrer un épisode ordinaire de déresponsabilisation des jeunes : « Pendant un camp d'été, certains aînés avaient transgressé gravement la loi en dégradant des véhicules prêtés ; à ce manquement grave, les parents ont répondu en remboursant avec leur assurance personnelle plutôt que de demander aux jeunes de réparer eux-mêmes leurs erreurs ». Il n'existe pas d'éducation qui n'engage pas la responsabilité des personnes ; celle-ci doit s'ancrer dès le plus jeune âge.

Rien n'est possible si l'on méconnaît cette règle d'or : l'enfant n'obéit pas, il limite. Inutile d'exiger d'un enfant ce que nous ne sommes pas capables de tenir nous-mêmes. Comment pourrait-il être vrai quand nous préférons parfois de petits mensonges à des vérités qui fâchent ? Et difficile d'interdire à un adolescent de fumer ou de boire lorsque l'on cède soi-même à ce penchant...

Victoire Dégez rappelle aussi que la notion du bien et du mal se transmet dès le plus jeune âge. À 8 ans, les dés sont déjà jetés, et les bases de la construction morale largement ancrées : « À partir de ce moment, l'enfant va pouvoir passer du stade du permis et défendu à celui de la conscience morale. Son critère devient celui du bien ou pas bien », explique la spécialiste. Comme équipé d'une boussole interne lui permettant d'avancer vers le bien, l'enfant doit avoir fait siens les principes moraux qui ont été transmis. Sans cela, le risque est grand qu'il franchisse la ligne rouge à la première occasion.

Pour être entendus, les parents sont invités à faire preuve de fermeté, en tenant bon sur l'essentiel, mais aussi d'une profonde bienveillance, en accueillant les émotions et les erreurs de l'enfant. Victoire Dégez démontre que, dans l'infiniment petit, se joue la tâche immense de tout parent : éduquer. ✪ Anne Gavini

(1) Aimer et guider son enfant. 10 clés pour développer ses talents, Pierre Téqui éditeur, 238 p., 20 €.